

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

N°120-1

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présent : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel.

Représentés par :

Madame Sophie VALLY

Madame Soizig NEDELEC

Madame Leila TLILI

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Jean-François MONINO

Monsieur Silvère ROZENBERG

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Danièle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Salah CHIBAH

Madame Laurence GRARE

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Djamila AISSAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Echange foncier avec l'Etablissement Foncier d'Ile-de-France -
Acquisition auprès de l'EPFIF des biens situés 201 boulevard Félix Faure
(parcelles L 14 et L15) et 25 bis rue du Clos Bénard (parcelles AX 209 et AX
207)**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu les avis des services de France Domaine en date du 06 juin et 21 juin 2017;

Vu la convention d'intervention foncière signée le 27 mars 2009 entre la Commune
d'Aubervilliers, Plaine Commune et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France ;

Considérant que la durée de portage par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de
France (EPFIF) des biens situés 201 boulevard Félix Faure et 25 bis rue du Clos Bé-
nard à Aubervilliers est arrivée à échéance ;

Considérant qu'en application de l'article 21 de la convention d'intervention foncière
conclue avec la Commune, il convient que cette dernière rachète ces biens ;

Considérant qu'afin de minimiser l'impact financier de cette acquisition, il a été
convenu de procéder à un échange de fonciers avec l'EPFIF ;

Considérant que cet échange consistera d'une part à l'acquisition de biens et d'autre
part à la cession de biens, chacune formalisée par des actes notariés distincts ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir auprès de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France les
biens situés 201 boulevard Félix Faure à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées
L14 et L15, et 25 bis rue du Clos Bénard à Aubervilliers, sur les parcelles cadastrées
AX 207 et AX 209.

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 1 525 420 € HT soit 1 694 504 € TTC.

DIT que le paiement interviendra aux échéances suivantes :

*2017 : 508 473,33 T soit 677 557,33 € TTC

*2018 : 508 473,33 € HT

*2019 : 508 473,33 € HT

AUTORISE la maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017

Publié le : 05 JUIL. 2017

Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017



Pour le Maire
L'Adjoint/Délégué

[Handwritten signature in black ink]